



# GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

VISE D'ETAT

**Axe stratégique du DSRPII : Bonne Gouvernance et Développement décentralisé participatif**

**Objectif global :** Contribuer à l'amélioration du niveau (taux d'absorption des crédits sur ressources extérieures) et de la qualité (respect des règles et procédures) d'exécution des projets et programmes

**Objectifs spécifiques :**

- Promouvoir la modalité Exécution Nationale (NEX) comme stratégie de mise en œuvre de la Déclaration de Paris ;
- Assurer la systématisation des exercices d'audit ;
- Renforcer les capacités nationales de mise en œuvre des projets et programmes de développement
- Assurer une gestion réussie des activités de la CAP

**Agence gouvernementale de Coordination:** Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)

**Agence gouvernementale de Coopération:** MEF/DGF/DDI/CAP

**Description succincte :** La création de la Cellule d'Appui à la mise en œuvre des Projets et Programmes (CAP) répond à un impératif d'efficacité et d'efficience dans la dépense publique pour une satisfaction plus diligente et transparente de la demande sociale.

Le caractère global de la problématique de mise en œuvre des projets et programmes appelle une approche systémique dans la recherche de solutions pour améliorer de façon significative le niveau et la qualité d'absorption des crédits sur ressources extérieures.

Cette question de l'absorption des crédits sur ressources extérieures a amené les autorités à placer la problématique de la mise en œuvre des projets et programmes au cœur de l'intervention de la CAP. Même si des avancées significatives ont été notées, des problèmes persistent à toutes les étapes du cycle de vie des projets et programmes ; c'est pourquoi, la pérennisation de la CAP s'impose pour consolider les acquis et asseoir les bases d'une utilisation optimale et transparente de l'Aide Publique au Développement et d'une gestion axée sur les résultats de développement.

Période couverte : Juillet 2009 - Décembre 2011  
Titre du projet : Projet d'Appui à la Cellule d'Appui à la mise en œuvre des Projets et Programmes (CAP)  
Durée : 30 mois  
Modalité d'Exécution : Exécution Nationale (NEX)

Budget global : 3 982 475 dollars\*  
Gouvernement : 1 531 652 dollars  
PNUD : 900 000 dollars  
UNFPA : 400 000 dollars  
A RECHERCHER : 1 150 823 dollars

1\$ = 490,157 au 25/06/09

